



Résiliation contrat cours minerve

Par **marie62**, le **18/06/2013** à **21:57**

bonsoir

j'ai résilié mon contrat avec l'établissement cours minerve la semaine dernière.

je n'ai pas répondu à leurs deux appels

par contre j'ai déjà reçu une lettre avec accusé de réception de leur part mentionnant que je leur doit plus de 300 euros.

Que dois-je faire ?

Cordialement